



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 404

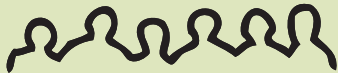
8 avril 2016

Budgets du Québec et du Canada 2016-2017 Qu'en est-il de la lutte à la pauvreté?

La fiscalité est un instrument important pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. C'est la raison pour laquelle le Collectif pour un Québec sans pauvreté s'est toujours intéressé aux décisions de nature budgétaire. L'arrivée d'un nouveau gouvernement à Ottawa et la possibilité de surplus budgétaires au Québec ont suscité beaucoup d'espoirs cette année. La fin des politiques d'austérité aurait-elle enfin sonné?

Côté québécois : l'austérité permanente

« Un million de ménages québécois abandonnés par un gouvernement sans-cœur » : tel est le titre du communiqué de presse qu'a publié le Collectif après avoir pris connaissance du budget du Québec pour l'année 2016-2017. Depuis trop longtemps déjà, le gouvernement du Québec semble avoir jeté l'éponge en ce qui concerne la lutte à la pauvreté et aux inégalités, et le budget de cette année confirme ce désengagement.



Bougeons!

Campagne de lettres aux députés

La Coalition Objectif Dignité vous invite à faire connaître à votre députéE votre opposition au projet de loi 70, en lui envoyant une lettre par courriel. Vous trouverez une lettre type ainsi qu'un lien menant aux adresses électronique des 125 députéEs québécoiSEs au <http://bit.ly/21DMS0t>.



Pétition contre le PL70

Le Groupe actions solutions pauvreté, de Granby, a inscrit une pétition sur le site de l'Assemblée nationale, laquelle demande le retrait du projet de loi 70. Pour y ajouter votre nom : <http://bit.ly/1pKiqX6>.

Pour une deuxième année consécutive, le gouvernement « détourne » une somme importante (soit 2 milliards \$) de ses revenus vers le Fonds des générations. Par ce tour de passe-passe, le gouvernement laisse perdurer la situation budgétaire précaire qui paralyse le Québec depuis quelques années. Ce stratagème est bien pratique pour un gouvernement qui cherche à réduire les missions essentielles de l'État : les ministères et organismes ayant de moins en moins d'argent, et donc de plus en plus de difficultés à assurer leur prestation de services publics, le secteur privé a beau jeu de dire qu'il pourrait faire mieux. Autrement dit, l'actuel gouvernement s'organise pour placer le Québec dans une situation d'austérité permanente.

Conséquence de cette décision pour les plus pauvres : très peu d'investissements pour lutter contre la pauvreté. On ajoute certes quelques millions par-ci par-là, entre autres pour le programme Objectif emploi, la Prime au travail et le nouveau « bouclier fiscal », mais au total, ce sont des miettes par rapport aux besoins. Par ce budget, le gouvernement québécois manifeste encore une fois son manque de volonté politique en ce qui concerne la lutte à la pauvreté.

En somme, ce qui caractérise le budget du Québec pour l'année 2016-2017, ce n'est pas des coupes spectaculaires, mais plutôt la poursuite d'une tendance lourde. En effet, au nom de la rigueur budgétaire, ce sont jusqu'ici 4 milliards \$ qui ont été coupés dans les programmes sociaux et les services publics. Le budget de cette année ne fait que perpétuer cette situation désastreuse.

Côté fédéral : un changement de cap

Le budget déposé par le gouvernement fédéral le 22 mars dernier marque une rupture assez radicale avec les budgets de la dernière décennie. En s'autorisant un déficit, le gouvernement canadien renoue avec une approche plus interventionniste quand il juge que la situation économique du pays l'exige. L'abolition pure et simple de la Loi sur l'équilibre budgétaire représente à cet égard un geste symbolique important.

Pour ce qui est de la lutte à la pauvreté et aux inégalités, des mesures plutôt intéressantes ont été annoncées. La plus spectaculaire est sans nul doute la

suite de la page 1...

mise en place, dès juillet, d'une nouvelle Allocation canadienne pour enfants. Une famille avec un enfant de moins de 6 ans pourra recevoir un montant pouvant aller jusqu'à 6400 \$ par année si le revenu familial est de moins de 30 000 \$. Pour un enfant âgé de 6 à 17 ans, le montant maximal sera de 5400 \$ par année.

Pour les familles les plus pauvres, cela représente une bonification de près de 1500 \$ par année (soit 125 \$ par mois, par enfant). Semblable à la Mesure de soutien aux enfants



issue de la politique familiale du Québec, il est certain que cette nouvelle mesure fera une différence importante dans le budget des familles à faible revenu, qu'elles soient assistées sociales, au chômage, aux études ou qu'elles travaillent au salaire minimum.

De nombreuses autres initiatives méritent notre attention, dont : la bonification de l'Assurance-emploi et du Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées vivant seules (pouvant aller jusqu'à 947 \$ par année), les investissements dans la lutte à l'itinérance, le logement abordable et le transport en commun, ainsi que le retour de l'âge de la retraite à 65 ans. Aucune révolution ici, mais une nette rupture par rapport aux budgets fédéraux des dernières années.

Il est toutefois inquiétant de constater que le gouvernement fédéral ne cherche pas à augmenter les revenus de l'État. Aucune remise en question des baisses d'impôts des années 2000 et 2010 ne semble être à l'ordre du jour. Or, viendra

bien assez vite le jour où le gouvernement, à court d'argent, ne pourra plus faire de nouveaux investissements dans le « social ». À moyen terme, cela posera des difficultés importantes, notamment quand l'atteinte de l'équilibre budgétaire sera à nouveau la priorité du ministre des Finances.

Bref, l'amélioration du revenu des familles constitue une bonne nouvelle. Mais rien de significatif n'a toutefois été annoncé pour les personnes seules ou les couples sans enfants et sans emploi (à l'exception des personnes âgées vivant seules). L'intention annoncée du gouvernement fédéral d'élaborer, à l'échelle du Canada, une Stratégie de réduction de la pauvreté pourrait cependant être l'occasion de se pencher sur la situation financière précaire de ces catégories de personnes et de voir à l'améliorer.

Lutte à la pauvreté : reprise de l'initiative au fédéral ?

Parmi les documents du budget du Québec 2016-2017, il s'en trouve un sur le soutien du revenu. Ce document montre que 30 milliards \$ de fonds publics sont dépensés chaque année pour assurer un revenu de base aux Québécois(es). Il montre aussi qu'une part importante de ces 30 milliards \$ provient du fédéral.

En fait, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées représentent à eux seuls plus de 12 milliards \$ de ce montant. Le programme d'Aide à la famille représente quant à lui 4,5 milliards \$. Au total, c'est donc plus de 18 milliards \$ qui proviennent du fédéral.

À la veille d'une discussion sur un revenu minimum garanti québécois, il serait peut-être temps que nous nous attardions un peu plus à ce qui se passe à Ottawa. Par exemple, le gouvernement fédéral a annoncé dans son dernier budget qu'il lancera bientôt des consultations pour bonifier le Régime de pensions du Canada. L'occasion est peut-être à saisir, dans ce dossier comme dans bien d'autres!

75 bougies et un prix pour *Relations*

Peu de périodiques québécois peuvent se targuer d'une aussi remarquable longévité que celle de *Relations*, qui célèbre cette année son 75^e anniversaire! La revue, dont le credo est « Pour qui veut une société juste », vient par ailleurs de recevoir le prix Lyse-Daniels 2016 – volet international, pour sa contribution à la promotion et au rayonnement de la langue française et de la culture d'expression française.

Le jury a de plus saisi l'occasion pour souligner « son inestimable contribution dans la recherche sur les enjeux sociaux, politiques et culturels de la société ».

Bravo à toute l'équipe de *Relations*!



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec, QC G1K 9E9

Téléphone : 418 525-0040 / Télécopieur : 418 525-0740 / Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca